

CORTIER Claude*
UMR ICAR 5191(Université de Lyon)
DI MEGLIO Alain**
UMR CNRS -LISA (Université de Corse)

**MINORITES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES A L'AVANT-GARDE DE
L'INTERCULTURALITE NORD/SUD :
QUELLES POTENTIALITES A PARTIR DE L'EXEMPLE CORSE ?**

Résumé

La position géographique de la Corse en fait un carrefour entre les rives nord et sud de la méditerranée. Cette évocation, souvent de l'ordre du fantasme, n'en a pas moins nourri une somme de travaux, d'actions et de réflexions dans diverses sphères de la société insulaire.

Comment la Corse, avec d'autres régions, cherche-t-elle à s'inscrire dans une diversité gérée et valorisée qui brise une dichotomie caduque entre culture publique unique dominante et cultures minoritaires non reconnues ? Quel modèle recherche-t-elle afin d'éviter le piège du miroir des états-nations ? Par son appareil critique ou sa quête d'un nouveau modèle pourrait-elle avoir une valeur ou une valence « rive sud », en partageant peu ou prou des problématiques liées à des situations post-coloniales ou, à tout le moins, à des situations d'acculturations conflictuelles ?

Par un point sur la question culturelle en Corse et par la présentation d'un certain nombre d'expériences et de recherches dans le système éducatif, nous avons tenté de dégager des potentialités transposables dans le cadre d'un modèle interculturel alternatif où les douleurs, les conflits ou les crispations liés à des situations historiques cherchent à être dépassés par la prise en compte de la complexité culturelle et d'une gestion décloisonnée de la diversité.

Mots clefs : Minorité - diversité - plurilinguisme - interculturel - modèles

**LINGUISTIC AND CULTURAL MINORITIES IN THE AVANT-GARDE
INTERCULTURALITY NORTH/SOUTH: WHICH POTENTIALITIES FROM THE
CORSIKAN EXAMPLE**

Abstract

The geographical position of Corsica makes of it a crossroads between northern and southern shores of the Mediterranean area. This evocation, often of a fantasy order has not fed at least an amount of work, actions and thoughts in various areas of the Corsican society.

How is Corsica, with other regions, seeking to enroll in a managed and valued diversity that breaks an obsolete dichotomy between single dominant public culture and non-recognized minority cultures? What kind of model is it searching for in order to avoid the trap of nation-states mirror? According to its critical apparatus or its quest for a new model, could it have a southern shore value, sharing more or less issues related to post-colonial situations, conflicting acculturation situations? Regarding the question of culture in Corsica and the presentation of a number of experiments and research in the educational system, we tried to identify transposable potential an alternative cultural model where pains, conflicts or tensions related to historical situations could be overcome by taking into account the cultural complexity and an opened up management of diversity.

Key words: minority - diversity - plurilinguism - intercultural - models.

* **CORTIER Claude** est membre de l'UMR ICAR 5191 CNRS - Université de Lyon (France). Linguiste et didacticienne des langues, elle est l'auteur de 70 publications dans des revues à comités de lecture, actes de colloques et ouvrages spécialisés, éditions et co-éditions de revues et d'ouvrage (histoire et sociodidactique du FLES et des langues en contact, éducation bi/plurilingue, analyse de discours et interactions didactiques, politiques linguistiques et éducatives, Français sur objectifs spécifiques).

****Di MEGLIO Alain** est professeur des universités, dans le domaine des cultures et langues régionales, à l'université de Corse (France).

**MINORITES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES A L'AVANT-GARDE DE
L'INTERCULTURALITE NORD/SUD :
QUELLES POTENTIALITES A PARTIR DE L'EXEMPLE CORSE ?**

La position géographique de la Corse en fait un carrefour entre les rives nord et sud de la méditerranée. Cette évocation, souvent de l'ordre du fantasme, n'en a pas moins nourri une somme de travaux, d'actions et de réflexions dans diverses sphères de la société insulaire.

Comment la Corse, avec d'autres régions, cherche-t-elle à s'inscrire dans une diversité gérée et valorisée qui brise une dichotomie caduque entre culture publique unique dominante et cultures minoritaires non reconnues ? Quel modèle recherche-t-elle afin d'éviter le piège du miroir des états-nations ? Par son appareil critique ou sa quête d'un nouveau modèle pourrait-elle avoir une valeur ou une valence « rive sud », en partageant peu ou prou des problématiques liées à des situations post-coloniales ou, à tout le moins, à des situations d'acculturations conflictuelles ?

Par un point sur la question culturelle en Corse et par la présentation d'un certain nombre d'expériences et de recherches dans le système éducatif, nous avons tenté de dégager des potentialités transposables dans le cadre d'un modèle interculturel alternatif où les douleurs, les conflits ou les crispations liés à des situations historiques cherchent à être dépassés par la prise en compte de la complexité culturelle et d'une gestion décloisonnée de la diversité.

UN CHOC DE MODELES ?

La Corse est une île au cœur de la méditerranée qui a connu une histoire tourmentée mais passionnante. Elle attire sur elle le regard de l'Europe au XVIII^e siècle au moment où les grands états nations, les futures républiques sont à la recherche de leur modèle politique.

Ce XVIII^e siècle corse, sans doute celui qui a le plus retenu l'attention et l'intérêt des historiens, marque bien à la fois un premier aboutissement dans l'histoire de l'organisation politique des Corses et une base, une référence qui agira comme une constante dans la période du renouveau de l'intérêt régional en tant qu'émergence politique visant des formes d'autonomie ou, à tout le moins, impliquant des systèmes fédéraux nécessairement en conflit de modèle avec les états-nations centralisés.

Au-delà du temps du conflit, il existe, dans l'histoire récente et ancienne de l'île, des mouvements et des débats qui tentent une affirmation identitaire dans une logique minoritaire assumée. L'interculturel s'avère alors un aboutissement dans la mesure où le global et le local, le commun et le divers trouvent des formes conciliées par le jeu des continuités et contiguïtés culturelles.

Unité dans la diversité : un projet historique

Dès le départ, le modèle de constitution de Pascal Paoli en 1755¹⁶ qui fit l'admiration de l'Europe s'inscrit dans l'histoire d'une façon originale, sans doute propre aux minorités en désir d'auto-organisation. Ce désir ne naît pas par mimétisme ou par ambition politique mais bien comme un recours, une défense contre une oppression hégémonique. Paoli marque donc dans l'histoire de la Corse le début d'un cheminement politique et culturel en fondant au sein même du territoire insulaire un modèle basé sur « l'unité dans la diversité » car « l'unité est recherchée et réalisée dans le respect de chaque composante du pays et en laissant à chaque communauté la responsabilité de construire dans son domaine et à son niveau. » (Avon-Soletti, 2008 : 80).

Il est évident que cette société en projet ne trouvera pas sa traduction, tant s'en faut, dans les futures unités nationales de l'Europe qui postulent une unité culturelle et linguistique stricte et exclusive. Pour la Corse paolienne, la Révolution française, après avoir constitué un espoir et une adhésion affirmera une désillusion.

Jacques Thiers (1989 : 26) note que Pascal Paoli en 1755, s'il érige la Corse en nation à partir d'une constitution politique, ne donne pas à la langue un rôle constitutif : « On doit souligner l'importance du fait que l'élaboration d'un projet national et l'édification de ses structures étatiques au XVIII^e siècle aient été conduites sans faire appel à la spécificité de la langue corse ». La déception de l'auteur joue ici à la fois sur un anachronisme et un premier élan qui va vers les modèles les plus connus de la nation : on peut comprendre le désir de faire de Paoli, le « père » d'une nation dont la langue nationale aurait été le corse qui, pour le coup, aurait encore renforcé sa légitime reconnaissance quelque deux siècles plus tard. Pour autant, c'est le symbole inverse qui revêt un autre relief ici : pour Paoli la langue n'a pas un rôle primordial dans l'avènement de la nation, symbole de la mise en commun d'un projet. Ce modèle de « petite nation » le démarque de la France et des grands États-nations du XIX^e siècle.

¹⁶ Pascal Paoli fut le Général de la nation corse de 1755 à 1769. Il fit de la Corse un territoire politique indépendant, bâtit une constitution et une université. Il demeure une figure historique majeure de l'île.

Car d'emblée, lors de cette articulation historique importante où la Corse s'érige en nation et où, quelques années après, elle intègre la nation française, l'adhésion à la langue et son utilisation sont différentes. Selon Fernand Etti (1982 : 134), l'évocation de « la nostra lingua materna » au début du XIX^{ème} siècle renvoie alors à « l'ensemble complémentaire d'une langue et d'un dialecte ». Il fait ici référence au couple toscan/corse.

L'essentiel ici n'est pas tant de chercher le symbole d'une langue corse à inscrire dans un nouveau récit national que de poser le constat critique d'un monolinguisme français, national par essence même.

Si l'on veut reconnaître le processus historique qui fera émerger la conscience d'une langue corse à partir du XIX^e siècle, on doit reconnaître aussi que les conditions sociolinguistiques de la Corse de la fin du XVIII^e siècle posent d'emblée problème, car l'idée nationale se forge en Corse avec les langues en présence et sans provoquer de conflit diglossique. La langue et la nation françaises sont elles consubstantielles, et exclusives au départ d'autres patrimoines linguistiques.

Or, tout comme d'autres régions d'Europe par son « dialogue des élites »¹⁷ (Cini,1999) qui marque la présence d'une vie intellectuelle bastiaise ouverte sur l'Europe, par la reconnaissance d'un patrimoine culturel oral de grande valeur, par son histoire politique, la Corse de la première moitié du XIX^e siècle présente un visage « civilisé » marqué tout à la fois par une identité forte et une incontestable ouverture, figure faussement paradoxale.

Le « Discours sur l'universalité de la langue française » de Rivarol en 1783 pose de façon on ne peut plus explicite l'idéologie historique qui définit le rôle et le statut de la langue française et qui sous-tend le concept de civilisation. On sait aujourd'hui les abus que cette représentation-justification de la recherche de la langue universelle a pu donner, notamment dans les entreprises coloniales. C'est, à notre sens, l'élément qui peut rapprocher les situations socioculturelles corse et algérienne, même si le terme de colonie est loin d'être consensuel pour évoquer la Corse française.

Au rythme des guerres et des exodes, la Corse cheminera au cours des XIX^e et XX^e siècles entre deux désirs, entre deux tendances : celui d'une reconnaissance de type national en référence à cette riche période paolienne et celui d'une adhésion à la nation française qui a entre-temps inscrit la Corse dans la culture française et l'espace francophone.

¹⁷ Marco Cini montre dans son ouvrage la constitution d'un « espace interrégional » qui revêt une dimension européenne auquel « le contexte de la Corse imprime un caractère spécifique, dont la dominante est moins économique que culturelle et politique ».

La période post-coloniale qui ramènera les Corses de la diaspora à la réalité d'une île, certes acculturée et mieux instruite mais se sentant amputée de sa part vernaculaire, viendra, à partir des années soixante, reposer la question des légitimités en faveur des cultures minoritaires en danger. Pour la Corse, cette prise de conscience liée au processus de perte, se fera dans un temps de conflit qui pourra prendre des formes très violentes à partir des années 1970. Ce choc aura pour effet d'engendrer un processus d'évolutions institutionnelles et une réflexion sur les possibilités de concilier les fruits d'une culture plurielle et complexe ayant sédimenté diverses strates d'une riche histoire.

Il est évident qu'au niveau des peuples qui ont subi une acculturation au cours de leur histoire tout l'enjeu d'un modèle interculturel se situe dans l'acceptation et la connaissance de la complexité issue du processus historique. Le français peut être « butin de guerre » en Algérie (selon l'expression bien connue de Kateb Yacine), ou aboutissement d'une politique d'acculturation républicaine en Corse, il n'en constitue pas moins aujourd'hui une possibilité d'échanges entre Corses et Algériens, et au-delà avec tout le Maghreb, voire l'Afrique.

Cela dit, la France et l'Algérie sont confrontées aujourd'hui à l'épreuve du respect de leurs minorités ou de la problématique de la gestion de leur diversité interne.

Sortir du miroir des modèles dominants

Sans entrer dans les détails ou les différences d'approches (par exemple entre l'Allemagne et la France), on peut inscrire la plupart des États-nations d'Europe dans la défense d'un principe unificateur autour du slogan : un territoire, une langue, une nation. L'État, qu'il soit antérieur ou postérieur à la nation vient donner le cadre politique au triptyque. On sait aujourd'hui que ce modèle est entré en crise avec la période de décolonisation qui est concomitante à la renaissance des cultures régionales en Europe.

Au-delà des aspects saillants et connus de la violence politique en Corse, la décennie 1970 verra l'émergence d'une réflexion et d'un appareil critique autour de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les Langue et Culture Corses (désormais LCC).

Certains pourront regretter que le conflit linguistique et culturel soit marqué par une idéologie nationaliste radicale. Ainsi, Marianne Lefèvre (2002), dénonce-t-elle chez les nationalistes corses une idéologie instrumentalisant la culture corse « qui se rattache toujours à la doctrine du Volksgeist, doctrine

rappelée dans le programme de Corsica Nazione¹⁸ aux législatives de mars 1993 : « Le principe qui nous guide est des plus clairs : "Une terre, une culture, un peuple, une nation" ».

D'autres observateurs peuvent nuancer l'approche purement mimétique d'un nationalisme à l'autre. A. Jaffe (2005) souligne que:

« L'enseignement des langues régionales a toujours été un sujet de vif débat dans la société française, et avec raison : cet enseignement interroge les éléments les plus fondamentaux des idéologies linguistiques dominantes et les ordres sociaux et culturels qui les sous-tendent. Il est clair qu'un tel enseignement, en reconnaissant des langues autres que le français au sein de l'école, porte atteinte au mythe d'une France monolingue peuplée de français monoculturels. »

La Corse comme d'autres minorités n'a évidemment pas échappé à ce piège du miroir ou du mimétisme. Or, c'est justement cet effet miroir de l'unicité par opposition à l'unicité, du cloisonnement pour répondre au cloisonnement, qui est lentement récusé par tout un mouvement culturel et pédagogique au cœur de ces années de tâtonnements. La question de l'enjeu du rôle et de la légitimité de la langue régionale est désormais posée et ouvre ainsi le grand spectre des représentations, des angoisses, des culpabilités, des stigmatisations dans le tiraillement voire les tensions des légitimités entre le respect de la diversité et les valeurs du commun.

La langue corse dans l'enseignement, dans la littérature, dans la culture et dans la société de façon générale pose le débat en Corse (et ailleurs dans des situations de rapport à une minorité à forte identité) d'un modèle sociétal qui entre en contradiction voire en conflit avec le modèle officiel, en l'occurrence celui de l'État français.

Au-delà des perceptions manichéennes qui reviennent à être identiques, il existe en Corse des voies qui recherchent une véritable gestion de la diversité reconnue et acceptée, des voies qui cherchent à accompagner les syncrétismes rendus visibles par une société nouvelle. Car la Corse de ce début de siècle n'a pas échappé aux nouvelles mobilités démographiques et est confrontée depuis les années soixante à un changement important de sa population, ce qui la met, comme bien d'autres territoires, face aux défis de la diversité culturelle.

La thèse qui est avancée ici est que, dans les domaines de la société évoqués plus haut, la problématique issue de la légitimité culturelle régionale est à l'origine d'un éveil des consciences et d'une recherche de modèle sociétal

¹⁸ « Corsica Nazione » est une coalition de partis nationalistes corses ayant constitué un groupe à l'Assemblée territoriale de Corse lors des élections de 1992.

innovant. Il s'appuie sans conteste sur une historicité, certes avec ses avatars et ses mythes, mais qui confère un référent dynamique qui a comme finalité une reconnaissance identitaire et une mise en commun des identités comme définition de l'universel.

DES MODELES TRANSPOSABLES ? DE L'EXIGUÏTE A LA CONTIGUÏTE

L'angoisse de la perte de l'identité collective a pu engendrer des attitudes ou des idéologies diverses mais convergentes dans le fait qu'elle sclérose la création, bride l'innovation.

Appliqué à la littérature, ce type de réaction face à une hégémonie acculturante prend le nom de « littératures de l'exiguïté » selon le titre éponyme de l'ouvrage du Canadien François Paré. Cette thèse s'applique à ce qu'il nomme des « littératures minoritaires », c'est-à-dire des « œuvres littéraires produites au sein des minorités ethniques à l'intérieur des États unitaires » (F.Paré, 199 :13).

Valeurs de la mémoire, souci permanent de la description ethnographique : autant de critères de l'exiguïté. Liée à l'angoisse de la perte, la pratique remémorante « comble les interstices, rend intelligible pour la collectivité ce qui n'était qu'un immense trou de mémoire, insensé, et vécu comme une origine confisquée par l'Autre. » (Paré, 1994: 42).

Les effets de l'exiguïté sont ainsi à rapprocher des effets de la diglossie. Que ce soit sur le sujet ou sur le collectif, le rapport dominant/dominé dans le cas de culture minoritaire est à l'origine d'un ensemble de comportements négatifs et paradoxaux allant de la haine à l'exaltation de soi, de la dévalorisation systématique à la surévaluation des qualités.

Les effets de l'exiguïté n'ont bien entendu pas épargné la Corse et aucune minorité ne peut s'en affranchir sans un ensemble d'observations sur ses propres pratiques à partir d'une prise de conscience liée bien entendu à l'évolution des connaissances sur ces thèmes.

La recherche du dépassement de ces effets (Cortier/Di Meglio, 2004) et les effets induits issus des théories prenant en compte la variation linguistique nous amènent à considérer que nous passons en Corse de l'exiguïté à la contiguïté (Di Meglio, 2007), c'est-à-dire d'un ensemble d'attitudes réactives évoquées plus haut (et par ailleurs abondamment décrites) à des pratiques éducatives et culturelles qui jouent leur innovation sur les marges, les contacts, les tangentes, les continuités et proximités linguistiques et culturelles.

À bien des égards, nous avons pu faire la démonstration que cette approche ne pouvait s'affranchir de la folklorisation ou de la dérision (ou d'autres formes de mépris) qu'à la condition d'une connaissance bien circonscrite de l'objet

culturel minoritaire. Ce qui revient à postuler qu'une patrimonialisation culturelle menée de façon dynamique est la condition sine qua non d'une approche interculturelle dans les cas de l'exiguïté.

François Paré lui-même, plus de quinze ans après ses théories de l'exiguïté, se rend à l'évidence d'une évolution qui pose la nécessité d'une frontière sans remettre en cause la vision essentielle de la gestion de la diversité :

« [...] il me semble toujours que l'on ne peut poser la question du dialogue entre les cultures, ni d'ailleurs celle de la littérature en milieu minoritaire, sans poser en même temps la question de l'intégrité même de cette langue première. Comment une culture peut-elle survivre dans sa différence sans la frontière réelle de la langue ? La question de la survie des langues [...] resurgit au cœur de toute réflexion sur l'identité collective. »¹⁹

UN POSSIBLE INTERCULTUREL POUR LES DEUX RIVES DE LA MEDITERRANEE?

Le principe d'une exigüité dépassée par des contiguïtés permet de poser les exigences de l'interculturel. Le sujet peut se définir et se présenter dans sa complexité identitaire et le collectif se caractériser par un patrimoine culturel balisé par l'histoire, territorialisé ou non, et construit sur la base d'un projet. La question des reconnaissances vers les minorités ne peut se faire que sur ces bases, faute de quoi on retombe sur des modèles mimétiques où la minorité n'a d'autre ambition que de remplacer son appartenance à un Etat par un Etat de même type.

L'interculturel fruit d'un syncrétisme régional/national ?

En Corse, la période des années 70 marque le début de trente ans d'évolutions d'ordre statutaire ou institutionnel mais aussi de pratiques scolaires et/ou associatives, d'un regain d'activités culturelles et de créativité et d'études de divers types, notamment sous l'impulsion de la jeune université de Corse qui apparaît en 1981.

Le recul que nous avons aujourd'hui sur ce qui s'est passé dans cette fin de XXe siècle nous permet d'affirmer que le système public d'enseignement en Corse a été un espace éducatif riche d'expériences.

L'enseignement bilingue en Corse, à la différence d'autres régions comme la Bretagne, choisit de concentrer son développement dans l'école publique. Le bilinguisme est une donnée qui s'impose très tôt dans l'enseignement, y compris chez les plus militants ou radicaux : le monolinguisme est combattu

¹⁹ In François Paré (2004), *La distance habitée*, Essai, Ottawa, le Nordir. Cité par Catherine Leclerc. http://muse.jhu.edu/journals/university_of_toronto_quarterly/v074/74.1leclerc.html

par un appareil critique favorable au bilinguisme. La revendication de monolinguisme corse est aussi exclue de tout discours non seulement pédagogique et demeure très marginale du point de vue politique.

Le programme *Corpus de la parole* du Ministère de la culture et de la communication, qui a pour objectif d'offrir une vitrine des langues pour valoriser le patrimoine linguistique, approche ainsi la situation culturelle corse :

« Aujourd'hui le mouvement culturel a renoncé à imposer une langue unifiée à l'ensemble de l'île et les linguistes corses mettent plutôt en avant la notion de langue polynomique, c'est-à-dire d'une "langue dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom et de la déclarer autonome des autres langues reconnues " (J.B. Marcellesi). Un fonctionnement ambivalent qui correspond à ce que Fernand Etori nommait, en 1981, "cette dialectique de l'un et du multiple qui est celle de la vie". »²⁰

Cette façon d'aborder une réalité linguistique et de construire un projet culturel en prenant en compte les variétés et la variation forge l'approche interculturelle qui tend à s'affirmer dans les expériences les plus avancées de l'innovation pédagogique dans les sites bilingues corse/français (Cortier et Di Meglio, 2007). Nos précédents travaux nous ont en effet permis de mesurer ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui les effets étendus de la polynomie corse. Entre autres conséquences positives, le rapport à la pluralité se retrouve au centre des intérêts et des préoccupations pédagogiques. En attestent des finalités pour l'école bien identifiées et une orientation plus marquée des curricula de l'école vers la dimension interculturelle (Cortier, Di Meglio, 2004) :

- volonté de développer un bilinguisme équilibré y compris pour les enfants étrangers (arabophones et lusophones),
- apprentissage de savoirs/connaissances sur la pluralité des langues, des écritures, des cultures,
- importance particulière accordée aux enseignements de langue et culture d'origine (portugais, arabe marocain).

En cherchant les voies entre le réel (variation et variétés de la langue) et le commun (recherche du code à partager, élaboration d'un objet enseignable), la recherche relayée par des enseignants publics a bâti un appareil critique et des pratiques qui pouvaient répondre à la question de l'alternative à la norme unique tout en préservant le projet d'une patrimonialisation, c'est-à-dire

²⁰ <http://corpusdelaparole.culture.fr/spip.php?article36>

l'acceptation des conditions d'une pérennité culturelle sans exclusive et dans une diversité intégrée.

Dans la mesure où le cadre de cette évolution demeure lié au système public et à ses valeurs de creuset culturel, d'égalité des chances, de laïcité, de mixité sociale et culturelle, on peut postuler la superposition syncrétique des valeurs du système éducatif français et d'un projet de société corse qui vise un plurilinguisme conforme à sa définition européenne.

Plurilinguisme et multilinguisme

On distingue en effet le « plurilinguisme », c'est-à-dire le maniement et la connaissance par des individus d'un certain nombre de langues du « multilinguisme » qui correspond à la coexistence de langues différentes dans une société donnée. On peut arriver au multilinguisme simplement en diversifiant l'offre de langues dans une école ou dans un système éducatif donné, ou bien en encourageant les élèves à étudier plus d'une langue étrangère, ou encore en réduisant la place dominante de l'anglais dans la communication internationale :

« Bien au-delà, **l'approche plurilingue** met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. » (Conseil de l'Europe, 2000 : 11).

C'est cette approche qui fut développée en Corse dans la politique de l'Education bilingue à l'instar de ce qui avait été initié dans le laboratoire européen que fut et est encore le proche Val d'Aoste (Cavalli, 2005). Mais la Corse à la différence du Val d'Aoste, ou encore de l'Alsace, a fait le choix d'un bilinguisme scolaire à parité horaire français/corse, alors que l'Alsace a choisi français/allemand (langue du pays voisin) en marginalisant l'alsacien et le Val d'Aoste ses deux langues officielles (italien/français), en laissant de côté le franco-provençal, langue régionale pourtant encore parlée par une partie de la population (Coste, 2006).

Ces choix n'ont pas été sans conséquences, semble-t-il, sur l'adéquation du milieu scolaire au contexte sociolinguistique de son environnement, car accorder à une langue régionale et minoritaire le statut de langue de scolarisation n'est pas sans influencer de façon déterminante le rapport des langues entre elles et des élèves aux langues concernées et aux

langues en général, comme l'évoquent spontanément ces jeunes élèves d'une école bilingue corse :

P-H : on parle corse à l'école quand on fait du théâtre par exemple et de l'éveil\\

M : comme on est dans une école bilingue/ on parle corse en géographie/ histoire sciences théâtre et en français quand on parle quand on : fait français et maths\\

D : on parle corse lorsqu'on doit l'appli : qu'on doit faire sciences géographie et histoire et // on parle français en maths et : français/

J-X : y a aussi pour aller au cabinet ou : enfin bon les petites choses comme ça beh on le dit en corse/ on le fait pas en français, on le fait en corse//

(recueilli et traduit du corse au français par Di Meglio, A., Ottavi, P., BC, 03/05).

Dans un cas, nous avons pu montrer qu'une dizaine de sites bilingues au moins (groupe scolaire accueillant les enfants de 2 à 11 ans) développaient une approche intégrée des langues et une pédagogie interculturelle favorable à l'accueil des élèves immigrants ou issus de l'immigration (Cortier & Di Meglio, 2005, 2006, 2008), tandis que dans l'autre se posent aujourd'hui la double question de la reconnaissance du franco-provençal et son introduction dans l'école d'une part et de la connaissance/reconnaissance des langues de l'immigration et de leur introduction dans l'école d'autre part. Cette dernière problématique étant d'ailleurs une des préoccupations majeures de la didactique des langues de cette dernière décennie (cf. travaux d'Auger, Bertucci, Billiez, Cortier, Lambert, etc., pour ne parler que du contexte français).

Dans un cas c'est un bi/plurilinguisme de proximité qui est valorisé avec le triangle français-corse-italien et ouverture aux langues romanes, dans un autre cas, c'est un bi/plurilinguisme davantage international français-italien/anglais sans que des ponts entre les deux familles de langues puissent être établis.

Ama : Faire de l'italien et tout c'est quand même déjà assez hein ?

Amé : C'est sûr, on fait du français, du corse et de l'italien, y a pas très longtemps on faisait de l'espagnol.

P-H : Ben, quand on était au CE2, on faisait de l'espagnol, maintenant on fait de l'italien, du corse et du français mais pas d'anglais.

M : Nous, on n'a pas fait d'espagnol, mais quand on est allé à Savaghju... on a fait de l'espagnol avec une maîtresse.

D : On aimerait quand même pratiquer de l'anglais.

Int : Pourquoi o Dumè ?

D : Beh, plus on connaît de langues plus...ça nous enrichit ouais, voilà, ça nous enrichit et... et on peut... ben, on devient intelligents quoi, en gros.
(Idem)

Pédagogie interculturelle et approches plurielles

Développée dans le cadre de la politique de regroupement familial et de l'accueil des enfants de travailleurs immigrés (période 1973-1978), popularisée par les travaux d'Abdallah-Preteuille et de Porcher (Cortier, 2005 ; 2007), la pédagogie interculturelle est aujourd'hui intégrée dans la plupart des travaux comme l'une des dimensions des « approches plurielles²¹ » (Candelier, 2008) aux côtés de la didactique intégrée, de l'Eveil aux langues et de l'intercompréhension entre langue proches ou parentes.

L'un des derniers travaux d'une enseignante corse, Marylène Menozzi, peut illustrer cette démarche et l'évolution de la pédagogie interculturelle vers une démarche interlinguistique d'ouverture à la diversité des langues et de connaissance de leur évolution :

- L'activité est initiée à partir de la lecture d'un album « L'œuf du coq » de Hubert Ben Kemoun²² :

« Histoire d'un coq borgne et maniaque qui voudrait qu'au zoo, on ne parle plus qu'en " pur français ". Tous les trois mots, les animaux sont interrompus et censurés par le coq: maboul vient de l'arabe, drôle du hollandais, orange d'Afrique, camarade d'Italie, café de l'arabe encore... ». Stupeur dans la basse-cour ! À force d'exclure les mots et les noms d'animaux, le coq se retrouve bientôt seul face au lion affamé. Et comme le thé, les croissants, les flocons de maïs, les patates, les tomates, la pastèque, le caviar lui sont interdits, le roi du zoo se venge et fait taire à jamais le gallinacé intolérant. » (Présentation de l'éditeur)

- Dans le cadre d'un atelier qui se déroule en français et en corse un travail de relevé de mots ou expressions stigmatisés dans le texte comme n'étant pas «français» permet de travailler la notion d'emprunts et l'histoire de la langue tandis qu'un travail transversal est conduit sur les pays d'origine des emprunts, les époques,...

²¹ « On appellera *approche plurielle* toute approche mettant en œuvre des activités impliquant à la fois plusieurs variétés linguistiques et culturelles. En tant que telle, une approche plurielle se distingue d'une *approche singulière*, dans laquelle le seul objet d'attention est une langue ou une culture particulière, prise isolément », Candelier, 2008.

²² Hubert Ben Kemoun, Bruno Heitz (Illustrateur), *L'œuf du coq*, Editeur Casterman, Collection: les petits Duculot, 2005.

- Le produit final est une petite pièce jouée et filmée où participent toutes les langues évoquées.

Quelques exemples de dispositions et attitudes, savoirs et savoir-faire, extraits du CARAP et présentés en Annexe (CARAP, *Cadre de Références pour les Approches Plurielles*, développé par Candelier, M., et al. 2007)²³, nous permettent de voir comment l'approche interculturelle, manifeste dans les items [c, e, f, g, i, l, m, p], est désormais intégrée dans les approches plurielles et constitutives d'une didactique du plurilinguisme, à même d'assumer la complexité des situations minoritaires.

En guise de conclusion...

On constate également à travers ce travail et d'autres activités que connaissance/reconnaissance de la variation est l'un des savoirs constitutifs de la didactique du plurilinguisme et du CARAP.

Comme nous l'avons montré à plusieurs reprises et souligné également ici, cette dimension est fondatrice du projet corse, tout comme la notion de continuum peut être considérée comme constitutive d'une sociolinguistique de contact.

La polynomie, cherchant à définir l'unité du corse dans sa diversité, induit une extension de sa dynamique aux langues voisines organisant potentiellement de nouveaux jeux de continuités et contiguités linguistiques capables d'échapper au miroir des Etats-nations, de briser une dichotomie caduque entre culture publique unique dominante et cultures minoritaires non reconnues et de transgresser les frontières.

Cette quête d'un nouveau modèle pourrait-elle avoir une valeur ou une valence « rive sud », en partageant peu ou prou des problématiques liées à des situations post-coloniales ou, pour le moins, à des situations d'acculturations conflictuelles ?

BIBLIOGRAPHIE

AVON-SOLETTI M.T. « Pasquale Paoli et la constitution corse », in *Pasquale Paoli. Aspects de son œuvre et de la Corse de son temps*, Università di Corsica/Albiana, Ajaccio, 2008.

CANDELIER M., CAMILLERI-GRIMA A., CASTELLOTTI V., DE PIETRO J.-F., LÖRINCZ I., MEISSNER F.-J., SCHRÖDER-SURA A. & NOGUEROL A., *CARAP-Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, Graz : CELV-Conseil de l'Europe, 2007. Disponible en ligne: http://www.ecml.at/mtp2/publications/C4_report_ALC_F.pdf

²³ http://www.ecml.at/mtp2/publications/C4_report_ALC_F.pdf

CAVALLI M., *Education plurilingue et plurilinguisme - Le cas du Val d'Aoste*, Collection LAL, Didier, 2005.

CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2001.

CINI M., *Le dialogue des élites*, Albiana, Ajaccio, 1999.

CORTIER C., DI MEGLIO A., « Le dépassement du conflit diglossique en Corse : implication pédagogiques et didactiques chez les maîtres bilingues de l'école primaire », in *Revue INRP-Repères*, n° 29, *Français et langues étrangères et régionales à l'école, quelles interactions ?*, 2004.

CORTIER C., DI MEGLIO A., « Modalités de scolarisation des enfants migrants, rapport à l'autre et construction du plurilinguisme dans les contextes d'enseignement bilingue français et langues régionales », dans Van Den Avenne C., (Eds), *Mobilités et contacts de langues*, Paris, L'Harmattan, 2005.

CORTIER C., « FLS (français langue seconde) à l'école: d'un bilinguisme de transition à la promotion du plurilinguisme », in *Education et société plurilingue*, 19, 2005, pp. 39-52.

CORTIER C., DI MEGLIO A., « Polynomie et interaction didactique en site bilingue français-corse », in Auzanneau Michelle (dir), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan, 2007.

CORTIER C., « Perspectives interculturelles et interlinguistiques dans l'accueil et la scolarisation des élèves allophones », in *Cahiers de l'ASDIFLE*, 18, 2007, pp.15-28.

COSTE D., « Scénarios pour les langues dans l'école valdôtaine », in *Multilinguisme, plurilinguisme, éducation*, Aoste, IRRE-VDA, *Cahiers N° 4*, 2006.

DI MEGLIO A., « De l'exiguïté à la contiguïté : une expression littéraire corse forte de ses réalités », dans Carmen Alen Garabato et Henri Boyer (dir.), *Langues de France aux XXe et XXIe siècles : vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2007.

ETTORI F., « Le sursaut d'une culture menacée », in *Le Mémorial des Corses* Vol.5, Ajaccio, Cynros et Méditerranée, 1982, pp.334-385.

<http://www.revue-texto.net/1996->

[2007/marges/marges/Documents%20Site%205/13_ml102005_jaffre_a/13_ml102005_jaffre_a.pdf](http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%205/13_ml102005_jaffre_a/13_ml102005_jaffre_a.pdf)

JAFFE A., « La polynomie dans une école bilingue corse : bilan et défis », in revue en ligne *Marges linguistiques*, n° 1, 2005.

LEFEVRE M., « Langue, terre et territoire en Corse », in revue *Hérodote* n°105, 2002-2, pp. 38-59, La Découverte, Paris, 2002. Disponible sur le site :

http://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=HER_105_0038

PARE F., *Les littératures de l'exiguïté*, Le Nordir, Ottawa, 1994.

THIERS J., *Papiers d'identité(s)*, Lévie, Albiana, 1989.

Annexe 1

Savoirs et savoir-faire

- a. Savoir que les langues appréhendent la réalité de manière conventionnelle, symbolique et arbitraire
- b. Savoir qu'il existe des différences de fonctionnement entre les langues, les discours, les modes de communication, etc.
- c. Avoir des connaissances sur les relations entre langues, cultures, sociétés
- d. Savoir que la variation est constitutive des langues
- e. Savoir mobiliser ses connaissances et expériences linguistiques pour en aborder de nouvelles
- f. Savoir tirer parti de situations nouvelles pour réfléchir en retour sur les connaissances antérieures et les modifier
- g. Savoir comparer les phénomènes linguistiques / langagiers
- h. Savoir utiliser ce que l'on sait dans une/plusieurs langues pour comprendre ou produire dans une autre langue
- i. Savoir tenir compte du répertoire de ses interlocuteurs et des caractéristiques sociolinguistiques pour communiquer efficacement et à bon escient
- j. Savoir percevoir / reproduire des éléments linguistiques non familiers

Annexe 2

Dispositions et attitudes

- k. Avoir une attention et une sensibilité à la diversité et à la variation
- l. Etre curieux et ouvert vis-à-vis des différences linguistiques et culturelles
- m. Accepter l'altérité linguistique et culturelle
- n. Accepter de modifier ses certitudes linguistiques et culturelles
- o. Etre disposé à s'engager dans l'apprentissage de nouvelles langues
- p. Prendre conscience de la pluralité des identités dans son entourage